MAIRIE D'HANGEST-EN-SANTERRE

1, bis rue du Souterrain

80134 HANGEST-EN-SANTERRE

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 DECEMBRE 2022

Nbre en exercice : 15
Nbre de présents :
Nbre de votants :

L'An Deux Mil vingt-deux, le dix-neuf décembre à dix-huit heures TRENTE, les Membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique et ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Patrick JUBERT, Maire.

Présents : MM. JUBERT- DURAND-MAZINGUE –PARENT- MERCIER-DAMAY
Mesdames ROUSSEAU- DESJARDINS-RONCIERE-DESARDILLIER-BERTOUX

Excusés :
- *Madame Magalie BENNEZON donne pouvoir à Monsieur Régis MERCIER*
- *Monsieur Gérard DEMAISON donne pouvoir à Monsieur Patrick JUBERT*

Absents :
- *Mme Brigitte COTTINET*
- *Mr Mathieu BREUX*

Madame ROUSSEAU Frédérique est nommée secrétaire de séance

Demande de subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) – 2023

Le Maire présente aux membres de l'assemblée délibérante le projet **de Réhabilitation et extension de l'ancien presbytère en centre de loisirs et accueil périscolaire à Hangest-en-Santerre (80)**

Pour un montant de travaux estimé à 1 295 658 € HT

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

L'assemblée délibérante adopte le projet qui lui est présenté, sollicite l'aide de l'État au titre de la DSIL et arrête le plan de financement suivant :

Subvention DSIL : 43.87 % / 594 337 €
Subvention Région : 3.86 % / 50 000 €

Subvention CAF : 23.15 % / 300 000 €

Part revenant au maître d'ouvrage : Emprunt : 251 321 €

- Fonds propre :100 000 €
- Autres (*à préciser*)

Dont TVA : 223 072 €

Séance levée à 19h00